



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de 12 130 habitants, un budget de près de 42 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de près de 4,7 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. Afin de compléter l'équipe, nous sommes actuellement à la recherche deux personnes en mesure d'occuper des affectations temporaires à temps partiel à titre de :

Journalier(ère)s parcs et espaces verts

Raison d'être du poste

Relevant d'un superviseur au Service des travaux publics, les journaliers(ères) parcs et espaces verts exécutent des travaux comportant l'accomplissement de tâches manuelles diversifiées concernant l'entretien des parcs, des terrains de jeux, des places publiques, du réseau routier et piétonnier et des aménagements paysagers et floraux.

Principales fonctions

En période hivernale, ils participent à l'exécution des divers travaux nécessaires pour l'opération des patinoires et des sentiers. Ils enlèvent la neige et assure le bon état de la surface de glace. Ils peuvent être appelés participer au déneigement des édifices publics et autres, à effectuer divers travaux manuels, et à agir à titre de signaleur sur la voie publique pour assurer la sécurité et la circulation lors des travaux.

Conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective. Le taux horaire à l'embauche est de 22,55 \$ (salaire 2023). À cela s'ajoute un montant forfaitaire égal à 14 % des gains hebdomadaires, payé sur chaque paie aux personnes salariées temporaires en compensation des avantages sociaux.

Deux horaires à temps partiel sont disponibles.

Horaire 1 : Lundi au jeudi de 15 h à 20 h

Horaire 2 : Vendredi au dimanche de 15 h à 20 h

Ces embauches pour l'entretien des patinoires et des sentiers en période hivernale commenceront au mois de décembre, selon la température, et se termineront vers la fin du mois de mars 2026. Possibilité de réembauche pour la période estivale, à compter du mois de mai.

Qualifications et exigences

Les candidat(e)s recherché(e)s possèdent un diplôme d'études secondaires (DES) ou une attestation d'équivalence, sont travailleurs et responsables, en bonne condition physique, aiment le travail en équipe et sont habiles à effectuer différents travaux manuels et à se servir de divers outils et appareils. Permis de conduire de classe 5 valide requis.

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne au <https://jobs.glowinthecloud.com/ville-de-saint-sauveur#jobs> au plus tard le 9 novembre 2025, date de fin du concours.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte.